

Index 2024 de la société ENGIE Thermique France : 75/100

<b>ENGIE Thermique France</b>	<b>Note 2024</b>	<b>Barème</b>
Indicateur 1 : Ecart de rémunération à situation comparable entre les femmes et les hommes	34	40
Indicateurs 2 et 3 : Ecart d'augmentations individuelles / de promotion	25	35
Indicateur 4 : Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité	NC	15
Indicateur 5 : Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>100</b>

*Période de référence : du 1er janvier au 31 décembre 2024. Un indicateur est incalculable sur une des sociétés.*